



PREFECTURE
DES CÔTES D'ARMOR



Une force humaine

COMMERÇANTS

**ADOPTÉZ
LES BONS
RÉFLEXES !**



DANS VOTRE COMMERCE et HABITATION



Soyez particulièrement vigilant
À l'ouverture et à la fermeture du magasin



Verrouillez les issues
Non indispensables à l'exercice de votre activité



Veillez à assurer un bon éclairage
intérieur et extérieur

CONCERNANT VOTRE RECETTE

Variez les jours, les heures et les itinéraires

De dépôt à la banque, en portant la recette le plus près possible du corps. Le déplacement doit s'effectuer si possible **en binôme**.



Conservez le minimum d'argent liquide dans votre caisse



Phénomène **TY MARHADOUR**
Adoptez les bons réflexes pour éviter un cambriolage dans votre habitation, quand vous exercez.
Attention, vous pouvez être suivi, observé, lors de vos trajets.

Fixez le coffre dans le sol et /ou le mur
dans une pièce non visible du public et placée sous alarme



PRÉVENIR ET BIEN RÉAGIR

Pendant et après l'agression

Un dispositif, auquel vous pouvez souscrire, vous permet de prévenir le risque de cambriolage

Soyez attentif à votre environnement
En cas de doute composez le 17



Ne vous opposez pas physiquement à l'agresseur et conservez votre calme



Dès le danger écarté, **composez le 17**
Demandez aux témoins de rester sur place



Dans l'attente de l'arrivée des enquêteurs, préservez les traces et indices, ne touchez pas aux objets que les malfaiteurs peuvent avoir abandonnés



Déposez plainte auprès de votre commissariat ou de votre gendarmerie



Pour les commerces

pour plus d'informations consultez
www.cotesdarmor.cci.fr